

N°2025/003

Nouméa, le 15 janvier 2025

REPRISE DU VIDE-GRENIER DU CENTRE-VILLE À PARTIR DU DIMANCHE 2 FÉVRIER 2025 DE 7H À 12H30 SUR LA PLACE DES COCOTIERS

Le vide-grenier du centre-ville est de retour sur la place des Cocotiers le dimanche 2 février 2025, de 7h à 12h30.



LE 1^{ER} DIMANCHE DU MOIS C'EST
LE VIDE-GRENIER
DU CENTRE-VILLE
PLACE DES COCOTIERS
DE 7H À 12H30

2 FÉVRIER	6 JUILLET
2 MARS	3 AOÛT
6 AVRIL	7 SEPTEMBRE
4 MAI	5 OCTOBRE
1 JUIN	2 NOVEMBRE

Billetterie sur ticket.nc ou au centre d'Art

Chaque 1^{er} dimanche du mois, 250 stands attendent les visiteurs, du kiosque à musique à la place de la Paix. Un rendez-vous devenu incontournable pour les Nouméens !

RÉSERVATION DES EMPLACEMENTS

La vente des emplacements démarre trois semaines avant chaque édition du vide-grenier, en ligne sur tickets.nc ou à l'accueil du centre d'Art, boulevard Extérieur, du mercredi au vendredi de 12h à

16h30. Ouverture exceptionnelle à 8h30 le premier mercredi des ventes. Il est possible de réserver 2 emplacements maximum par personne.

Tarif : 4 000 F CFP / emplacement.

- Installation des exposants de 5h à 7h.
- Désinstallation à partir de 12h30.
- Parking gratuit au centre-ville le dimanche.

Attention : chaque exposant est limité à 2 véhicules par emplacement.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS ET BILLETTERIE

DATE DU VIDE-GRENIER	OUVERTURE DE LA BILLETTERIE
02/02/2025	22/01/2025
02/03/2025	19/02/2025
06/04/2025	26/03/2025
04/05/2025	23/04/2025
01/06/2025	21/05/2025
06/07/2025	25/06/2025
03/08/2025	23/07/2025
07/09/2025	27/08/2025
05/10/2025	17/09/2025 (24 septembre étant férié)
02/11/2025	22/10/2025

MÉTÉO ET ANNULATION

En cas d'annulation du vide-grenier, pour raisons météorologiques notamment, l'information est immédiatement diffusée sur la page Facebook *Nouméa ma Ville*. Si aucune annulation n'est annoncée, c'est que le vide-grenier est maintenu !

Si le vide-grenier est annulé, les emplacements réservés par les exposants sont automatiquement valables pour la prochaine édition, aux mêmes conditions, sur la même zone. Un remboursement sera toutefois possible auprès du centre d'Art en cas d'empêchement.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dimanche 2 février 2025 de 7h à 12h30.

Renseignements au 25.07.54.